

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Vœu au Gouvernement sur la Coop Atlantique

Ce 11 décembre, un comité central d'entreprise a nommé un expert dans le cadre de la fermeture du site de la Coop Atlantique d'Ingrandes-sur-Vienne, annoncée pour juin 2014, ainsi que pour le PSE qui l'accompagne.

Le Conseil Municipal de Châtelleraudais souhaite attirer l'attention de tous les responsables politiques locaux et du Gouvernement sur la situation des 150 salariés du site et sur les conséquences que pourraient avoir cette fermeture sur le territoire Châtelleraudais.

Les propositions de reclassement, faites aux salariés, visent des emplois en inadéquation avec leurs postes actuels, le plus souvent à temps partiel, à des salaires moindres et à plusieurs centaines de kilomètres.

Loin de l'esprit originel des coopérateurs et des racines de cette entreprise, cette décision est synonyme de mépris à l'égard des aspirations, des attaches et de la vie que ces salariés ont construit. Elle trahit les valeurs de solidarité, de responsabilité, de proximité, de service, de transparence et de pérennité portées par le mouvement coopératif.

Le Conseil Municipal considère que les responsables politiques et syndicaux doivent se saisir de cette situation et se mobiliser activement auprès des pouvoirs publics pour soutenir les salariés du site et l'activité dans notre bassin.

Il demande également à la Direction de la Coop Atlantique, et à ses partenaires, de demeurer fidèles aux valeurs de proximité et de responsabilités qu'ils affichent tant, et de les traduire en actes !

Il demande enfin que les salariés et leurs représentants syndicaux soient entendus et que soient prises en compte leurs interrogations légitimes quant à la situation du site ainsi que leurs revendications.